

nécessaires. Je ne balancerois pas apres tant de délais et de monitions a luy ôter une procuracion qu'il ne remplit pas. La difficulté est d'avoir sur les lieux quelqu'un qui puisse S'en acquitter et qui Veuille S'en charger. M. le Curé de Mesle me paroîtroit mériter Votre confiance plus que tout autre, Surtout S'il est de la connoissance de M. de Villars.

Si vous me chargez de faire acquitter vos messes en partie, je m'en acquitterai avec la plus grande fidelité. Si on pouvoit les mettre a 12^s. ou 15^s. qui est le tau des prêtres de la campagne, cela seroit plus facile. mais j'en trouverai a ce que j'espere, qui, faute d'autres, s'en chargeront volontiers. J'en ai deja engagé 600. et je puis répondre pour 2400. au moins. Si vous persistez dans cette disposition, je vous indiquerai à Paris un monsieur qui recevra votre argent et me le fera compter icy. J'en prens 300. pour ma part, que je tacherai d'acquitter dans l'année. Quelques uns de mes Confreres ne se feront pas prier, et cela leur fera plaisir. Comme il paroît que chaque année, on vous donnera la même commission, nous vous prions de ne nous pas oublier. Voila sur un papier séparé ma decharge des 2400. messes que j'accepte d'avance, mais je ne les ferai valoir que lorsque j'aurai touché. Je vous prie d'etre bien persuadée des vœux que je forme pour votre conservãon et pour l'etat florissant de votre Sainte Communauté au renouvellement de cette année. Mad^{elle}. de Givry, si elle est encore chez vous, voudra bien que je la félicite sur le gain du procès de M^r. son pere, dont je n'oublie point les attentions et les bontés, lorsqu'il me crût prêt à